



Groupe Romand d'Etudes des Addictions

Communiqué de presse

11 avril 2008

Référendum sur la LStup : Non à un retour au Moyen-Age de la politique drogues !

Résumé

La révision partielle de la LStup acceptée par le Parlement le 20 mars 2008 bénéficie du soutien des professionnels qui travaillent sur ces questions. Cette loi vient reprendre les acquis indéniables de la politique drogues de la Confédération de ces 15 dernières années. Ils se battent avec force pour défendre ce texte et déplorent un référendum qui pourrait nuire gravement à leur travail. Grâce au modèle des 4 piliers, adopté par la loi, la Suisse est arrivée à diminuer fortement les problèmes liés aux toxicodépendances, en augmentant significativement les traitements réussis et en abaissant de manière spectaculaire les délits liés à la toxicomanie.

Introduction

La révision partielle de la loi sur les stupéfiants ancre dans la législation les éléments les plus efficaces de la politique actuelle en matière de toxicomanie. Elle a été adoptée par une très large majorité au Parlement le 20 mars 2008. Elle bénéficie d'un soutien massif de toutes les organisations travaillant de près ou de loin avec le problème de la toxicomanie. Aujourd'hui, 11 avril, ce texte consensuel fait pourtant l'objet d'un référendum lancé par le parti UDF/EDU, ce qui va obliger la population à se rendre aux urnes pour se prononcer une nouvelle fois sur la politique drogues. Un rejet de ce texte en votation populaire signifierait l'annulation des avancées importantes de ces dernières décennies et un retour à la situation de la fin des années 80 où la Suisse faisait la une de l'actualité internationale pour ses problèmes de toxicomanie, avec les scènes ouvertes du Platzspitz et du Letten. Les problèmes sécuritaires posés par les drogues illégales pourraient également reprendre l'ascenseur.

La Loi sur les Stupéfiants, c'est quoi ?

La LStup reprend les aspects les moins controversés de la politique drogues de ces quinze dernières années. Pour l'essentiel, cette révision inscrit dans la loi le principe des 4 piliers, fondement de notre politique drogues depuis 1991. Cette politique donne une palette diversifiée d'interventions et permet de gérer la toxicomanie sur plusieurs axes de manière simultanée. Ce n'est en effet qu'en conjuguant harmonieusement la répression avec la prévention, le traitement et la réduction des risques que nous pouvons observer les meilleurs résultats. La révision partielle permet cette souplesse, tout en renforçant de manière déterminée les mesures de protection de la jeunesse.

La politique des 4 piliers, depuis son introduction en 1991, a produit les résultats suivants :

Traitement : on constate une augmentation des entrées en traitement et une stabilisation des personnes suivies, y compris pour les traitements à visée d'abstinence.

Délinquance : les délits liés à la toxicomanie (ex : cambriolage, vols à l'arraché) ont chuté de manière très importante, avec des baisses allant jusqu'à près de 90% pour certaines catégories.

Nouveaux consommateurs : A Zurich, le nombre des nouveaux consommateurs d'héroïne par année a chuté de plus de 80% entre le début des années 90 et le début des années 2000.

Mortalité : le nombre de décès par année dus à des overdoses a été significativement réduit, de près de 500 au début des années 90 à 200 environ actuellement.

Un modèle consensuel qui fait aujourd'hui autorité dans le monde

La LStup récemment révisée ne propose pas un nouveau modèle, mais seulement un ancrage législatif des éléments les plus consensuels. La politique volontariste mise en place par la Suisse dans les années 90 dans le contexte que l'on sait était à l'époque relativement novatrice. La situation a cependant évolué, grâce à de nombreuses données qui se sont accumulées pour démontrer la pertinence de cette approche. Par voie de conséquences, de nombreux pays ont emboîté le mouvement et ont adopté des politiques similaires, dans la grande majorité des pays d'Europe Occidentale et dans le reste du monde. Dernièrement, l'UNODC, organe de l'ONU sur les drogues, réputé pour sa fermeté, a pris position en faveur de la réduction des risques et donc, d'une approche différenciée sur les drogues. Seuls la Chine, la Russie, les USA et certains Etats du Tiers-Monde persistent encore sur la ligne purement répressive que soutiennent les référendaires.

Conclusion

Les professionnels des addictions demandent au peuple de ne pas signer le référendum sur la LStup, car il est très dangereux pour le calme et la sérénité de notre pays. L'ensemble des acteurs en prise avec ce problème se battra résolument contre les arguments populistes du comité référendaire.

Contact : Jean-Félix Savary, secrétaire général, jf.savary@grea.ch, 079 345 73 19